



Conseil d'administration

317^e session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/INS/12/5

Section institutionnelle

INS

Date: 25 février 2013

Original: anglais

DOUZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Cinquième rapport supplémentaire: Suivi des décisions du Conseil d'administration

Objet du document

Le présent document donne un aperçu des mesures envisagées ou déjà prises par le Bureau pour donner effet aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à ses précédentes sessions et invite ce dernier à fournir au Bureau des orientations concernant le calendrier de présentation des prochains rapports (voir le projet de décision au paragraphe 5).

Objectif stratégique pertinent: Tous les objectifs stratégiques.

Incidences sur le plan des politiques: Aucune incidence immédiate.

Incidences juridiques: Aucune incidence immédiate.

Incidences financières: Aucune incidence immédiate.

Suivi nécessaire: Elaboration d'un rapport supplémentaire sur le suivi des décisions adoptées depuis novembre 2011 en vue de la 319^e session du Conseil d'administration.

Unité auteur: Service des relations officielles (RELOFF).

Documents connexes: GB.310/9/1; GB.313/INS/12/2; GB.316/INS/14/2.

Introduction

1. En mars 2011, le Conseil d'administration a décidé, dans le cadre du paquet de réformes ¹, que le Bureau devrait établir, pour ses sessions de mars et de novembre, un rapport supplémentaire du Directeur général présentant, sous forme de tableau ou de matrice, les mesures prises par le Bureau pour donner suite aux décisions prises à des sessions antérieures.
2. En mars 2012, le Conseil d'administration a donné, quant à la forme de ce rapport, des orientations dont il a été tenu compte pour concevoir l'actuel format, lequel a été bien accueilli par le Conseil d'administration en novembre 2012.
3. Lors de cette session, il a été évoqué la possibilité de présenter ce rapport une fois par an, au lieu de deux, ce qui laisserait plus de temps pour la mise en œuvre et permettrait donc au Bureau de faire un rapport plus complet sur les mesures prises.
4. On trouvera dans le tableau ci-après: 1) les décisions adoptées en novembre 2011 et en mars, juin et novembre 2012 qui nécessitent un suivi de la part du Bureau; 2) les activités déjà engagées ou prévues par le Bureau pour leur donner effet; 3) la date prévue pour la soumission d'un rapport au Conseil d'administration; et 4) l'état d'avancement du suivi. Les parties grisées correspondent aux décisions dont on considère le suivi comme achevé ou définitivement arrêté.

Projet de décision

5. *Le Conseil d'administration:*

- a) *demande au Bureau d'établir pour sa 319^e session (octobre 2013) un rapport supplémentaire sur le suivi des décisions adoptées depuis novembre 2011, en tenant compte des orientations formulées au sujet du format et de la teneur du tableau figurant en annexe;*
- b) *approuve la proposition selon laquelle ce rapport supplémentaire lui sera présenté une fois par an, à sa session de fin d'année.*

¹ Document GB.310/9/1.

Suivi des décisions du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
INS – Section institutionnelle				
GB.312/INS/3 Suivi de l'adoption de la résolution concernant les mesures visant à faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques du monde entier	Le Conseil d'administration: a) a donné au Bureau des orientations sur la manière de modifier, améliorer ou compléter la stratégie d'action décrite dans la partie II du document GB.312/INS/3, comme indiqué dans les procès-verbaux de sa 312 ^e session; b) a demandé au Directeur général de prendre en considération cette stratégie pour élaborer les prochaines propositions de programme et de budget et faciliter la mise à disposition de ressources extrabudgétaires.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Révision de la stratégie d'action de l'OIT visant à faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques du monde entier, sur la base des observations du Conseil d'administration. ■ Mise au point de stratégies régionales aux fins de la mise en œuvre de la stratégie mondiale de l'OIT susmentionnée. ■ 20 cibles associées à des résultats de programmes par pays (sous les résultats 5, 7, 10, 15 et 17) visant explicitement à traiter les questions relatives aux travailleurs domestiques; 29 pays ont inscrit à leur programme des résultats concernant le travail des enfants qui visent aussi les enfants domestiques. ■ Elaboration d'un produit mondial intitulé «Un travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques» dans le cadre du soutien au développement des connaissances et à l'élaboration de politiques au moyen de dossiers d'information sur les politiques et d'un manuel d'évaluation. ■ Affectation de fonds du Compte de programmes spéciaux à l'organisation de forums régionaux de partage de connaissances et à l'élaboration de dossiers d'information sur le travail domestique. ■ Assistance du BIT dans le cadre des résultats de programmes par pays. Les 20 cibles associées à des résultats de programmes par pays devraient être atteintes. Les résultats de programmes par pays portent sur un ou plusieurs des six domaines d'action visés par la stratégie de l'OIT. <ol style="list-style-type: none"> 1) Le Bureau apporte un soutien technique à deux pays qui ont ratifié à ce jour la convention n° 189. 2) Le Bureau fournit une assistance technique en vue d'une réforme de la législation nationale du travail dans plus de dix pays. 3) Sous presque tous les résultats de programmes par pays, le Bureau contribue au renforcement des organisations de travailleurs domestiques. Dans certains pays, il a aussi contribué à renforcer l'organisation des employeurs de travailleurs domestiques. 	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<p>4) La quasi-totalité des résultats de programmes par pays comporte un élément visant particulièrement à sensibiliser le public aux droits des travailleurs domestiques.</p> <p>5) Quatre forums régionaux de partage de connaissances ont eu lieu en 2012: deux forums sur l'organisation des travailleurs domestiques (Mexico, 2012; Kuala Lumpur, 2012), un forum sur l'application de la réglementation et l'inspection du travail (Lisbonne, 2012) et un forum sur la protection juridique (Le Caire, 2012). En 2012, le Bureau a publié: un rapport sur les statistiques mondiales et la protection juridique des travailleurs domestiques; un guide sur l'élaboration de la législation du travail concernant les travailleurs domestiques; un manuel sur l'organisation des travailleurs domestiques; et un manuel du formateur sur le travail décent pour les travailleurs domestiques dans les pays d'Asie et du Pacifique.</p> <p>6) Le Bureau collabore avec ONU-Femmes dans différents pays et a fourni des contributions au Forum mondial sur les migrations et le développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'Uruguay, les Philippines, Maurice et l'Italie ont ratifié la convention n° 189 (au 11 janvier 2013); plusieurs pays ont atteint un stade avancé du processus de ratification, parmi lesquels l'Afrique du Sud, l'Etat plurinational de Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, la République dominicaine, le Nicaragua et le Paraguay. ■ Deux nouveaux projets de coopération technique ont été approuvés depuis novembre 2012: le premier (avec l'Union européenne) porte sur les travailleurs domestiques migrants et leurs familles, et l'autre (avec le ministère du Travail des Etats-Unis) sur la promotion du travail décent pour les travailleurs domestiques en vue de l'élimination du travail des enfants en Indonésie. 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/INS/5 Rapport et conclusions de la douzième Réunion régionale africaine	<p>Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général:</p> <p>a) d'attirer l'attention des gouvernements des Etats Membres de la région africaine et, à travers eux, celle de leurs organisations d'employeurs et de travailleurs nationales, sur les conclusions adoptées par la douzième Réunion régionale africaine;</p> <p>b) de tenir compte de ces conclusions lors de la mise en œuvre des programmes en cours et du développement des futures propositions de programme et de budget;</p> <p>c) de communiquer le texte des conclusions:</p> <p>i) aux gouvernements de tous les Etats Membres et, à travers eux, aux organisations d'employeurs et de travailleurs nationales;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il est tenu compte des recommandations issues de la réunion dans le cadre de projets de programmes par pays de promotion du travail décent (par exemple au Burundi, au Nigéria et au Zimbabwe). En août 2012, 24 programmes par pays et plans sous-régionaux de promotion du travail décent avaient été mis au point et étaient en cours d'exécution dans la région Afrique, et 32 autres étaient en cours d'élaboration ou à l'état de projet. ■ 28 PPTD et PTD sous-régionaux ont été mis au point et sont en cours d'exécution dans la région Afrique. Cinq examens de programmes par pays ont été entrepris en Sierra Leone, aux Comores, en Namibie, au Cameroun et au Togo. ■ Selon les conclusions de l'examen des plans de travail axés sur les résultats mené en avril 2012, 62 résultats de programmes par pays étaient en cours de réalisation, tandis qu'à l'issue de l'examen de novembre 2012 il a été indiqué que 186 résultats de programmes par pays devraient être atteints au cours de la période biennale 2012-13. ■ Les conclusions de la réunion sont prises en considération dans les résultats des programmes par pays de la région Afrique pour la période biennale 2012-13. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Octroi d'une aide à la Confédération panafricaine des employeurs/Business Africa aux fins d'un projet d'investissement en faveur de la croissance durable et de l'emploi en Afrique. 		Suivi terminé
	<p>ii) aux organisations internationales concernées, y compris les organisations internationales non gouvernementales ayant le statut consultatif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le bureau régional a apporté une aide financière à l'organisation de la conférence qui s'est tenue à Maurice les 29 et 30 novembre 2012. Les participants à la réunion ont adopté une série de recommandations et de conclusions qui portent sur les domaines suivants: l'emploi des jeunes, les politiques économiques axées sur l'emploi, les stratégies pour l'emploi axées sur les secteurs à forte capacité d'absorption (comme l'agriculture, le secteur manufacturier, le commerce de détail et l'hôtellerie, la création d'un cadre propice à l'essor du secteur privé, l'économie verte et les emplois verts. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Progrès dans la mise en œuvre de l'Initiative conjointe de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et de l'OIT en faveur de la création d'emplois pour les jeunes en Afrique. ■ Des activités bilatérales avec la participation du BIT et de la BAD ont commencé. Le Bureau fournit un soutien à la banque par un renforcement des capacités du personnel de celle-ci de traiter les questions relatives à l'emploi des jeunes dans leurs domaines de travail. L'OIT et la BAD collaborent par ailleurs à une étude diagnostique menée sur l'emploi des jeunes au Sénégal et au Burkina Faso. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre du Compte de programmes spéciaux, à différents Etats Membres (dont le Cameroun, la République centrafricaine, les Comores et la Guinée équatoriale) pour les aider à ratifier et à appliquer les normes internationales du travail. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien à l'édition 2012 de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire sous la forme d'une aide financière à la participation de dirigeants, de promoteurs et de décideurs dans le domaine de l'économie sociale en Afrique. ■ L'Académie sur l'économie sociale et solidaire se tiendra cette année à Agadir, Maroc, du 8 au 12 avril 2013. Le Bureau régional pour l'Afrique soutient l'académie en finançant la participation de 20 spécialistes de premier plan dans le domaine de l'économie sociale qui viennent de toute la région. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise au point d'une stratégie régionale de promotion du travail décent pour les travailleurs domestiques dans huit pays cibles. ■ Elaboration de la version finale d'un projet de stratégie régionale sur le thème «Faire du travail décent une réalité pour les travailleuses et les travailleurs domestiques en Afrique»; huit pays prioritaires ont été sélectionnés pour des interventions ciblées. Un groupe de travail interne a été chargé de définir les mesures à prendre aux fins de la mise en œuvre de la stratégie. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide à la Zambie en vue de la ratification de la convention n° 183; des mesures analogues seront expérimentées dans d'autres pays. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Etroite collaboration entre BP-Lusaka, le Centre international de formation de l'OIT, Turin (Centre de Turin), le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, le Bureau de l'égalité entre hommes et femmes (GENDER) et TRAVAIL, notamment dans le cadre des campagnes de sensibilisation sur la protection de la maternité et la convention n° 183, qui visent en particulier diverses parties prenantes comme les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que le bureau de la Première dame du pays. Cette collaboration a pris la forme d'activités de formation (formation en ligne 2011 sur la protection de la maternité, participation d'une délégation zambienne à l'Académie Genre de 2011 à Turin, Atelier de formation des formateurs en mai/juin 2012 sur la base du kit de ressources sur la protection de la maternité récemment publié). Parmi les prochaines activités, on peut citer une évaluation de la mise en œuvre de la protection de la maternité en Zambie et une concertation nationale tripartite visant à préparer le terrain à de nouvelles discussions sur la ratification de la convention n° 183 dans le cadre du Conseil consultatif tripartite du travail. 		
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Les centres régionaux de l'administration du travail ont défini, pour la période 2012-13, des plans de mise en œuvre conformes aux conclusions de la douzième Réunion régionale africaine concernant le dialogue social. ■ L'ARLAC progresse dans la mise en œuvre de son plan avec l'appui du BIT. Parmi les principales activités entreprises en 2012, on compte un atelier sur l'intégration des normes internationales du travail et des systèmes normatifs dans les lois et politiques nationales organisé dans neuf pays et un programme de renforcement de la capacité de l'administration du travail organisé par l'ARLAC dans 20 pays. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide à la CSI-Afrique en vue de l'organisation d'un forum régional (octobre 2012) qui doit déboucher sur l'élaboration d'un plan d'action syndical pour la mise en place d'un socle de protection sociale. 		Suivi terminé
		<ul style="list-style-type: none"> ■ En vue de la neuvième session de son conseil général, la CSI-Afrique a organisé, du 15 au 17 octobre 2012 à Accra, Ghana, un forum sur le lancement d'une campagne pour la mise en œuvre de socles de protection sociale en Afrique qui a réuni 55 participants et a donné lieu à l'élaboration d'une feuille de route régionale et de quatre plans sous-régionaux sur la campagne et sur la promotion de la protection sociale. 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration de la version finale du Mémoire d'accord avec l'Union africaine concernant l'application d'une politique de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail. ■ L'OIT et la Commission de l'Union africaine (CUA) ont signé, le 19 décembre 2012, une lettre d'intention dans laquelle les deux parties s'engagent à collaborer en vue du renforcement de la politique de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail, appliquée par l'Union africaine. 		Suivi en cours
GB.313/INS/2 GB.316/INS/4 Ordre du jour de la Conférence internationale du Travail	<p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a demandé au Bureau de prendre les dispositions appropriées pour poursuivre les consultations sur le mécanisme d'établissement de l'ordre du jour de la Conférence;</p> <p>b) a décidé que la 103^e session (2014) de la Conférence se tiendrait à Genève;</p> <p>c) en ce qui concerne l'ordre du jour de la 103^e session (2014) de la Conférence:</p> <p>i) a approuvé la proposition de discussion récurrente sur l'objectif stratégique de l'emploi;</p> <p>ii) a accepté de reporter le choix d'une deuxième question dans l'attente des résultats des discussions de la 101^e session (2012) de la Conférence;</p> <p>iii) a accepté d'inclure la question du choix de la troisième question lors des consultations sur l'ordre du jour qui vont être menées;</p> <p>d) en ce qui concerne l'ordre du jour des futures sessions de la Conférence, a décidé que les deux autres discussions récurrentes du cycle seraient consacrées à la protection sociale (protection des travailleurs) (en 2015) et aux principes et droits fondamentaux au travail (en 2016), et que ces questions seraient inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.</p>	<p>Des consultations tripartites informelles ont eu lieu les 11 mai et 20 septembre 2012, et le 18 février 2013.</p> <p>Le Conseil d'administration a reporté ses décisions sur cette question à sa 317^e session (mars 2013).</p>	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/INS/4 L'OIT et le système multilatéral: Travaux préparatoires du BIT en vue de la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable (Rio+20)	<p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) a invité le Bureau à continuer à participer activement aux préparatifs de la Conférence Rio+20, tels que présentés dans le document GB.313/INS/4;</p> <p>b) a identifié les messages clés à souligner dans le document final de la conférence comme étant notamment les suivants:</p> <p>i) la nécessité d'un pilier social solide pour le développement durable, associé au travail décent, comme cadre conceptuel pour intégrer les piliers économique, social et environnemental et fournir une voie vers l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté;</p> <p>ii) la reconnaissance du dialogue social comme principal élément contribuant à la gouvernance du développement durable; ceci nécessitera le renforcement des capacités des parties prenantes du monde du travail;</p> <p>iii) l'importance du travail décent devrait être reflétée dans les indicateurs appropriés et dans les objectifs de développement durable que la Conférence Rio+20 pourrait formuler;</p> <p>c) a invité le Bureau à anticiper un suivi important pour la mise en œuvre des résultats de la conférence;</p> <p>d) a demandé au Bureau de tenir le Conseil d'administration informé des résultats de la conférence.</p>	<p>Avant la Conférence Rio+20:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Forte mobilisation et apport d'un soutien technique pour les travaux préparatoires entrepris par les organismes des Nations Unies en vue de la conférence. ■ Contributions décisives aux réunions nationales et régionales de préparation, notamment avec les mandants. ■ Publication d'un rapport sur les emplois verts (<i>Vers le développement durable: Travail décent et intégration sociale dans une économie verte</i>). <p>Pendant la Conférence Rio+20:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Délégation dirigée par le Directeur général, présentation d'un exposé lors d'une table ronde. ■ Organisation par le BIT d'un événement de haut niveau sur le travail décent et la protection sociale en marge de la conférence; le BIT a été invité à participer à d'autres événements de ce type organisés, entre autres, par l'OMC, le PNUÉ, le Conseil des chefs de secrétariat, le Brésil. ■ Lancement d'une initiative commune PNUÉ/OIT concernant un partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (Partnership for Action on Green Economy (PAGE)). <p>Après la Conférence Rio+20:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Contribution à la mise au point d'un modèle de suivi par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies; le BIT devrait jouer un rôle prépondérant dans divers grands domaines d'action. ■ Séance d'information à l'échelle du Bureau sur le déroulement et les résultats de la conférence. ■ Soumission d'un document d'information en novembre 2012 pour demander au Conseil d'administration des orientations quant aux domaines dans lesquels le BIT doit assurer un suivi en priorité (document GB.316/POL/3). ■ Création d'un groupe de travail du Bureau chargé de donner des conseils au sujet des nouveaux objectifs/indicateurs du développement durable. 		Suivi terminé

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/INS/5(Rev.) Rapport et conclusions de la quinzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique	<p>Le Conseil d'administration a prié le Directeur général:</p> <p>a) d'appeler l'attention des gouvernements des Etats Membres de la région de l'Asie et du Pacifique et, à travers eux, celle de leurs organisations d'employeurs et de travailleurs nationales sur les conclusions adoptées par la quinzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique;</p> <p>b) de tenir compte de ces conclusions lors de la mise en œuvre des programmes en cours et de l'élaboration des futures propositions de programme et de budget;</p> <p>c) de communiquer le texte des conclusions:</p> <p>i) aux gouvernements de tous les Etats Membres et, à travers eux, aux organisations d'employeurs et de travailleurs nationales;</p> <p>ii) aux organisations internationales concernées, y compris les organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif.</p>	<p>Suivi des conclusions et de la résolution:</p> <p>La programmation régionale et l'affectation des ressources nécessaires au niveau national doivent répondre aux priorités identifiées, lors de la réunion régionale, en ce qui concerne l'emploi des jeunes, la protection sociale, les compétences et l'employabilité et la gestion des migrations de main-d'œuvre. La mise en œuvre de nouveaux projets régionaux et nationaux axés sur la couverture de protection sociale, les réponses à la crise et les emplois verts a commencé grâce à des fonds multidonateurs. En Asie et dans le Pacifique, les communautés de pratiques régionales et les plates-formes de partage de connaissances accessibles en ligne jouent un rôle déterminant dans la promotion active des priorités régionales.</p> <p>Il sera également tenu compte de ces priorités dans les Propositions de programme et de budget pour 2014-15.</p> <p>Suite à l'adoption par la réunion d'une résolution concernant les Fidji, le gouvernement de ce pays a présenté un rapport à la Conférence internationale du Travail, en juin, et les membres du Conseil d'administration ont adopté une résolution en novembre 2012.</p> <p>Les ressources ont été affectées, les projets lancés et les communautés de pratique sont en place et opérationnelles.</p>		Suivi en cours
GB.316/INS/7 Plainte en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT contre le gouvernement du Myanmar pour non-respect de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, présentée par des délégués à la 99^e session (2010) de la Conférence internationale du Travail	<p>Le Conseil d'administration a décidé:</p> <p>a) de ne prendre aucune autre mesure en vertu de l'article 26;</p> <p>b) de demander au Bureau international du Travail, à la lumière des orientations fournies au titre de cette question à l'ordre du jour, de poursuivre son étroite coopération avec le gouvernement en vue de l'application de la convention n° 87.</p>	<p>Des renseignements sur l'état d'avancement du suivi de cette question seront fournis ultérieurement.</p>		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/INS/12 Rapport du Groupe de travail sur le fonctionnement du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail	<p>Le Conseil d'administration a accepté le calendrier proposé dans l'annexe au document GB.316/INS/12 et a demandé au Bureau:</p> <p>a) de soumettre au Conseil d'administration, à sa 317^e session (mars 2013), un plan détaillé visant la mise en œuvre à titre expérimental, lors de la 102^e session de la Conférence (juin 2013), des formules au sujet desquelles un consensus s'est dégagé au sein du groupe de travail, ainsi qu'une évaluation des incidences financières et juridiques de ces formules;</p> <p>b) de préparer un document d'information et d'organiser des consultations tripartites informelles sur les autres mesures qui pourraient être soumises au groupe de travail en mars 2013.</p>	Tenue de consultations informelles le 26 février 2013.	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours
GB.316/INS/15/1(Rev.) Plainte en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'OIT contre le gouvernement de Bahreïn pour non-respect de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, présentée par des délégués à la 100^e session (2011) de la Conférence internationale du Travail	<p>Le Conseil d'administration, sur recommandation de son bureau:</p> <p>a) a demandé au gouvernement de fournir un rapport sur la mise en œuvre effective de l'accord tripartite concernant la plainte signée par les mandants tripartites de Bahreïn le 11 mars 2012 et de faire rapport au Conseil d'administration à sa 317^e session (mars 2013) sur les progrès accomplis pour mettre pleinement en œuvre les dispositions de cet accord;</p> <p>b) a prié le Bureau de prendre les mesures qui s'imposent pour apporter toute l'assistance technique nécessaire aux mandants tripartites, si le gouvernement ou les organisations signataires de l'accord, la GFBTU ou la BCCI, en font la demande, pour garantir l'application effective de l'accord tripartite, de prendre des mesures pour favoriser l'instauration d'un climat de relations de travail saines et de faire rapport au Conseil d'administration à sa 317^e session au sujet des progrès accomplis; et</p> <p>c) sur cette base, a reporté sa décision concernant la plainte à sa 317^e session (mars 2013).</p>		317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/INS/5/4 Suivi de la décision prise par la Conférence internationale du Travail sur certaines questions découlant du rapport de la Commission de l'application des normes	Le Conseil d'administration, notant le résultat des consultations tripartites informelles qui avaient eu lieu le 19 septembre 2012 et l'engagement de poursuivre les discussions de manière constructive, a invité le bureau du Conseil d'administration à poursuivre les consultations tripartites informelles et à faire rapport au Conseil d'administration à sa 317 ^e session (mars 2013).	Des consultations informelles ont eu lieu les 19 et 20 février 2013.	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours
GB.316/INS/5/3 Suivi de l'adoption de la résolution concernant la discussion récurrente sur les principes et droits fondamentaux au travail: Plan d'action	Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de prendre pleinement en compte ce plan d'action et la discussion qu'il a tenue à son sujet et d'allouer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="952 632 1675 743">– Le plan d'action a fait l'objet d'une distribution interne au sein du Bureau, et il a été demandé à plusieurs secteurs et départements de tenir compte de celui-ci dans leurs propositions pour le programme et budget pour 201415. <li data-bbox="952 762 1675 847">– Une assistance technique a été fournie à plusieurs Etats Membres pour favoriser la ratification et améliorer la mise en œuvre des conventions fondamentales. <li data-bbox="952 866 1675 951">– Des travaux de recherche ont été menés afin de recenser les lacunes de la couverture existante des normes de l'OIT relatives au travail forcé et à la traite des êtres humains. <li data-bbox="952 970 1675 1142">– Des préparatifs ont été faits en vue de l'organisation d'une réunion tripartite d'experts chargés d'analyser les lacunes de la couverture des normes de l'OIT relatives au travail forcé afin de traiter les questions de prévention et d'assistance aux victimes, y compris d'indemnisation, ainsi que les lacunes de la couverture des normes relatives à la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail. <li data-bbox="952 1161 1675 1302">– Des données statistiques de meilleure qualité sur les principes et droits fondamentaux au travail sont établies au moyen d'une enquête nationale réalisée en France sur la discrimination au travail fondée sur l'âge (travailleurs jeunes et âgés) et sur la discrimination exercée à l'encontre des travailleurs dans les petites et moyennes entreprises. 	Suivi terminé	Suivi terminé
				Suivi en cours
				Suivi terminé
				Suivi en cours
				Suivi terminé

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		– Conduite d'une analyse technique sur le terrain de la situation en matière de liberté d'association et de négociation collective dans le secteur des produits chimiques (Jordanie), le secteur du tabac (Malawi), et le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure (Indonésie).		Suivi en cours
		– Elaboration d'une procédure diagnostique sur la législation et la pratique en matière de liberté d'association et la négociation collective dans le secteur du travail domestique.		Suivi en cours
		– Essai d'utilisation d'un guide du BIT consacré à la promotion de la diversité ethnique sur le lieu de travail.		Suivi en cours
		– Mise en œuvre des projets de coopération technique sur tous les principes et droits fondamentaux au travail (en cours).		Suivi en cours
		– Fourniture d'une assistance technique pour donner suite aux commentaires des organes de contrôle de l'OIT.		Suivi en cours
		– Achèvement des travaux de recherche sur la discrimination exercée à l'égard des travailleurs migrants – tendances, enjeux et mesures.		Suivi en cours
		– Lancement dans les médias de la campagne «En finir avec l'esclavage maintenant!» qui recueille de bons résultats.		Suivi en cours
		– Un article sur la discrimination au travail exercée à l'encontre des femmes appartenant à une minorité ethnique a été publié sur la page Web «OIT Info».		Suivi terminé
GB.316/INS/8 Faits nouveaux aux Fidji à la lumière de la résolution adoptée par la quinzième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique	Le Conseil d'administration a adopté la résolution sur la situation des syndicats aux Fidji, présentée par le groupe des travailleurs avec le soutien du groupe des employeurs.	Conformément à la résolution que le Conseil d'administration a adoptée à sa 316 ^e session, le Directeur général a écrit au Premier ministre pour demander au gouvernement d'accepter l'envoi d'une mission de contacts directs qui serait dotée du mandat précédemment convenu et devrait avoir lieu de préférence avant la session de mars du Conseil d'administration à laquelle un rapport doit être présenté sur les moyens mis en œuvre et les faits nouveaux survenus concernant la situation des syndicats aux Fidji.	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/INS/5/1(Corr.) Suivi de l'adoption de la résolution concernant les mesures visant à faire des socles de protection sociale une réalité au niveau national dans le monde entier	<p>Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général:</p> <p>a) de tenir compte des orientations fournies par le Conseil d'administration pour mener la stratégie d'action relative aux socles de protection sociale et de s'en inspirer pour préparer les futures propositions de programme et de budget et pour élaborer des initiatives en vue de la mobilisation de ressources extrabudgétaires;</p> <p>b) de communiquer la résolution concernant les mesures visant à faire des socles de protection sociale une réalité au niveau national dans le monde entier, selon les modalités habituelles, aux gouvernements des Etats Membres et, par leur intermédiaire, aux organisations nationales d'employeurs et de travailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration de Propositions de programme et de budget pour 2014-15 dans lesquelles la stratégie mise au point pour le résultat 4 est axée sur le renforcement des capacités nationales en vue d'établir et de maintenir des socles nationaux complets de protection sociale. Il s'agit également de l'un des huit domaines de première importance de l'OIT qui sont proposés. ■ Le plan d'action sera mis en œuvre de façon coordonnée avec le plan d'action approuvé dans le document GB.312/POL/2. ■ Dans 18 pays ayant défini des résultats de programmes par pays, le Bureau aide actuellement et de manière concrète les mandants à traiter les questions relatives aux socles nationaux de protection sociale. 	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours
POL – Section de l'élaboration des politiques				
POL – Segment de l'emploi et de la protection sociale				
GB.312/POL/2 Suivi de la discussion sur la sécurité sociale à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail (2011): Plan d'action	<p>Au paragraphe 21 du document GB.312/POL/2, le Conseil d'administration était prié de donner au Bureau des orientations sur le contenu, le calendrier et le déroulement chronologique des activités du plan d'action. Aucun désaccord de fond n'ayant été exprimé au cours de la discussion, le plan d'action a été considéré comme étant approuvé.</p>	<p>Des activités sont prévues ou en cours pour chacune des cinq catégories d'activités.</p> <p>Elaboration des politiques et activités normatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise au point d'une stratégie de suivi pour la mise en œuvre de la recommandation qui a été approuvée par le Conseil d'administration en novembre 2012 (document GB.316/INS/5/1(Corr.)). ■ Elaboration en cours d'un document d'analyse sur la question de l'emploi de formulations non sexistes dans les normes de l'OIT relatives à la sécurité sociale. Une première version du document devrait être prête d'ici à mars 2013. 	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/POL/1 Migrations de main-d'œuvre	Le Conseil d'administration: a) a invité le Bureau à définir les principales priorités du suivi quant au fond du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement qui aura lieu en 2013 et à veiller à ce que la promotion de marchés du travail fonctionnant efficacement et offrant des conditions de travail décentes soit au cœur du débat sur les migrations et le développement;	<p>Développement/partage des connaissances et services consultatifs techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Travaux de recherche sur les enseignements tirés de l'étude de certains pays en développement concernant la marge de manœuvre budgétaire et l'extension de la protection sociale. Elaboration d'un document de travail intitulé «The political economy of pension reforms in times of global crisis. State unilateralism or social dialogue?». ■ Elaboration d'un rapport du Bureau, consacré à l'emploi et à la protection sociale dans le nouveau contexte démographique, qui doit servir de base de discussion à la session de juin 2013 de la Conférence internationale du Travail. <p>Renforcement des capacités:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ En partenariat avec le Centre de Turin, mise au point actuellement en cours d'un programme visant à renforcer les activités de formation destinées aux partenaires sociaux. Un cours a été dispensé en octobre 2012 à Turin sur le thème «Assessing the feasibility, fiscal cost and impact of national social protection floors» (<i>Evaluer la faisabilité, le coût budgétaire et l'impact des socles nationaux de protection sociale</i>). <p>Création et renforcement de partenariats:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'OIT joue avec la Banque mondiale un rôle de chef de file dans la coordination du Conseil de la coopération interinstitutionnelle sur la protection sociale, institué en 2012, qui sera chargé de coordonner les campagnes de sensibilisation, les activités conjointes de coopération technique, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le domaine de la protection sociale. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
		<ol style="list-style-type: none"> 1) Les principaux thèmes qui seront abordés au cours du Dialogue de haut niveau ont été arrêtés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session de décembre 2012, et le BIT examine actuellement quels domaines de discussion cadrent le mieux avec le programme de l'OIT, en vue de la sélection d'intervenants. 2) Le Bureau contribue à l'élaboration du document servant de base au Dialogue de haut niveau dans le cadre de sa participation au Groupe mondial sur la migration. 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
b)	a demandé au Directeur général de réaliser une évaluation approfondie de réponses de l'OIT à l'évolution des migrations internationales de main-d'œuvre, y compris des progrès accomplis par le Bureau dans la promotion du Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre, afin de pouvoir contribuer en toute connaissance de cause au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement;	1) Un mandat de consultant a été défini pour la conduite d'une évaluation indépendante. L'appel à manifestation d'intérêt sera publié d'ici au 20 janvier 2013. 2) Organisation en cours d'une réunion qui doit se tenir à Genève du 26 au 28 février 2013 avec les fonctionnaires concernés du siège et des bureaux extérieurs afin de procéder à un exercice d'auto-évaluation et de planification, qui viendra par ailleurs alimenter les travaux du consultant externe chargé de l'évaluation.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
c)	a demandé au Directeur général d'organiser une réunion tripartite, dans les limites des ressources existantes, pour permettre à l'Organisation d'évaluer les résultats du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement et d'examiner les domaines susceptibles de faire l'objet d'un suivi de la part de l'OIT;	1) Les travaux préparatoires ont commencé en vue de la réunion technique tripartite, notamment des consultations avec les groupes concernés. Un projet de budget a été élaboré, et des mandats en vue de la conduite d'études de fond vont être établis. Dates de la réunion: du 18 au 22 novembre 2013.	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours
d)	a demandé au Directeur général de présenter une proposition concernant les modalités de la réunion tripartite susmentionnée au Conseil d'administration à sa 317 ^e session (mars 2013);		317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours
e)	a demandé en outre au Directeur général de faire un rapport oral consigné par écrit sur les résultats du dialogue de haut niveau au Conseil d'administration, à sa 319 ^e session (octobre 2013) et de présenter pour adoption au Conseil d'administration, à sa 320 ^e session (mars 2014), un plan de travail concernant l'action future du Bureau dans ce domaine à la lumière de l'évaluation susmentionnée et des résultats de la réunion tripartite.		319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/POL/3 Suivi des conclusions concernant la promotion des entreprises durables adoptées par la Conférence internationale du Travail en juin 2007	Le Conseil d'administration a pris note du document et a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de sa discussion.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Publication du cadre stratégique du Programme pour une entreprise durable (en 2010). ■ Deux tiers des 78 pays qui ont pleinement développé des PPTD indiquent que la promotion d'entreprises durables fait partie de leurs trois priorités principales. ■ Fourniture d'un appui continu aux fins de la définition et de la concrétisation des objectifs du pays en matière de développement des entreprises. ■ Fourniture d'un appui continu pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires en faveur du développement des entreprises. ■ Publication en 2012, par le Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise, d'une brochure présentant les outils mis au point par le Bureau pour promouvoir le développement des entreprises. <p>Un site thématique sur le développement des entreprises est accessible depuis le site Web principal de l'OIT. Sa version finale a été mise en ligne en septembre 2012.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Participation active au sein du Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise afin de tirer parti de l'expérience des autres membres, limiter le coût de ses propres activités de développement et exercer une influence sur le programme international. En 2012, le BIT a été élu pour être l'un des deux coprésidents du comité. ■ L'Académie sur le développement de l'entreprise durable est devenue une formation incontournable que le Centre de Turin dispense régulièrement à des acteurs de l'OIT intervenant dans le domaine du développement de l'entreprise ainsi qu'à d'autres organismes donateurs. Ce cours de deux semaines est dispensé une fois l'an; une édition régionale était prévue pour novembre 2012 en Amérique latine. ■ Mise au point d'une méthode permettant d'évaluer dans quelle mesure l'environnement est propice aux entreprises. Cette méthode a été testée dans neuf pays: sept évaluations ont été réalisées avec ACT/EMP, deux avec ACTRAV. ACT/EMP a mis en ligne une trousse à outils comportant de nombreuses contributions du département; un guide d'évaluation sera publié au cours de la période biennale. 	Rapport sur les résultats de l'évaluation thématique concernant le résultat 3 (Entreprise durable) en octobre 2013 et dans le cadre du suivi de la discussion récurrente sur la question de l'emploi (CIT, 2014)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Publication, en 2012, d'une étude de suivi, à l'échelle mondiale, de la formation du BIT sur l'entrepreneuriat et la gestion de PME; il apparaît que cette formation a été dispensée à 4,5 millions de personnes au cours des huit dernières années et a contribué à la création de 2,7 millions d'emplois. Une révision de l'ensemble du programme de formation a débuté, à laquelle ACTRAV a été invité à participer; elle devrait s'achever en 2013. ■ Publication, en 2009, d'un guide pratique sur le développement des chaînes de valeur. Le BIT a dirigé l'élaboration conjointe, par sept organisations du système des Nations Unies, de directives sur le développement des chaînes de valeur, qui ont été publiées en 2011. ■ Un produit mondial est en cours de préparation, qui a pour objet l'étude des liens entre la productivité et les conditions de travail (dans le cadre d'une coopération avec TRAVAIL, SafeWork et EMP/SKILLS). ■ Publication, en 2012, d'une brochure consacrée aux entreprises durables qui reprend les conclusions de la Conférence internationale du Travail à sa session de 2007 et la stratégie de mise en œuvre de celles-ci, et présente 11 produits du BIT permettant de promouvoir les entreprises durables. ■ Création du site Web sur les entreprises durables accessible à partir de la page d'accueil du site de l'OIT (sous «Thèmes»), comme l'a suggéré le groupe des employeurs. ■ Elaboration, pour six des dix produits d'entreprises visés, d'une logique d'intervention et d'indicateurs d'impact couvrant tous les aspects du travail décent. Autres travaux en cours. ■ Extension à sept nouveaux pays des travaux sur les conditions favorables et augmentation de la cible pour 2014-15. Les deux partenaires sociaux prennent systématiquement part aux activités dans tous les pays. ■ Révision des modules du programme SCORE (Des entreprises durables, compétitives et responsables) sur la coopération au travail et la mise en valeur des ressources humaines, en étroite collaboration avec ACT/EMP et ACTRAV. ■ Un produit mondial sur la productivité et les conditions de travail dans les PME est en cours d'élaboration avec le concours de TRAVAIL, EMP/SKILLS et SafeWork (précurseur des domaines de première importance pour 2014-15). 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/POL/2 Suivi de la recommandation (n° 200) sur le VIH et le sida, 2010	Le Conseil d'administration: a) a approuvé la stratégie révisée de l'OIT de lutte contre le VIH/sida dans le monde du travail; et b) a demandé au Directeur général d'accorder la priorité aux efforts de mobilisation de ressources à l'appui de la mise en œuvre de cette stratégie, conformément à la résolution concernant la promotion et l'application de la recommandation sur le VIH et le sida et le monde du travail, 2010.	Outre les activités mentionnées en novembre 2012: 1. Intégrer la question du VIH/sida: ■ une note d'orientation sur l'intégration de la question du VIH/sida dans les projets relatifs à l'emploi des jeunes devait être prête à la fin 2012. La version finale du projet est maintenant disponible. 2. Mettre l'accent sur les pays prioritaires: ■ un nouveau projet de coopération technique a été lancé en juin 2012. Financé par la Norvège, il visera à soutenir la mise en œuvre des résultats des programmes par pays dans 21 pays fortement touchés par l'épidémie. 3. Recueillir des faits d'observation et générer des produits du savoir: ■ lancement, en juin 2012, de travaux de recherche, par le biais de deux produits mondiaux, afin de recueillir des données permettant d'apprécier l'efficacité des différentes interventions et le rôle de la protection sociale s'agissant d'atténuer les effets du VIH, avec notamment la création d'un groupe de travail interdépartemental. Les premières recherches ont débuté en juillet 2012. 4. Renforcer les capacités des mandants: ■ le renforcement des capacités est une priorité de tous les résultats des programmes par pays qu'il est prévu de mettre en œuvre en 2012-13; ■ le cours de formation annuel sur le VIH/sida et le monde du travail dispensé par le Centre de Turin était programmé pour octobre 2012, avec la contribution financière d'ILO/AIDS, du Centre de Turin et des bureaux extérieurs. 5. Promouvoir les partenariats public-privé: ■ des contacts sont pris avec différents partenaires potentiels; des consultations ont notamment lieu avec l'OIE en vue de renforcer la participation du secteur privé.		Suivi terminé Suivi en cours Suivi en cours La mise en œuvre des résultats des programmes par pays est en cours Suivi terminé Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		6. Promouvoir un socle de protection sociale accessible à tous: <ul style="list-style-type: none"> ■ six études de pays en voie d'achèvement ont permis d'identifier les lacunes des régimes de protection sociale; ■ une étude est en cours concernant les effets de la couverture de protection sociale sur l'épidémie de VIH, dans le cadre d'un produit mondial. 		Suivi en cours
		7. Elaborer une stratégie de communication: <ul style="list-style-type: none"> ■ la stratégie de communication a été mise au point en collaboration avec DCOMM et communiquée aux bureaux extérieurs; elle a commencé d'être appliquée en juin 2012. 		Suivi terminé
		8. Mobilisation de ressources: <ul style="list-style-type: none"> ■ une conférence des donateurs doit être organisée en janvier 2013, en collaboration avec PARDEV, le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau de Pretoria; ■ le BIT entretient des relations étroites avec les donateurs qui financent les projets relatifs au VIH/sida, notamment le Plan d'urgence du Président des Etats-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), le ministère du Travail des Etats-Unis (USDOL), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la Norvège, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et l'ONUSIDA; ■ l'intensification des efforts de mobilisation de ressources déployés au niveau des bureaux extérieurs et régionaux a donné des résultats encourageants. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/POL/3 Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20	Le Conseil d'administration a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de sa discussion concernant le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20.	<p>Outre les activités ayant déjà fait l'objet d'un rapport en novembre et en réponse à une demande de complément d'information sur l'interaction avec les syndicats dans la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20 et de sa contribution au programme général concernant la recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La recommandation n° 195, et son application en faveur de la productivité, de la croissance de l'emploi et du développement qui a été convenue au titre du suivi de la discussion générale de la Conférence internationale du Travail à sa session de 2008, a fourni le cadre conceptuel et stratégique de la stratégie de formation OIT/G20. La demande que les participants au Sommet du G20 de Pittsburgh ont faite à l'OIT concernant l'élaboration d'une stratégie de formation pour une croissance forte, durable et équilibrée reposait sur les accords tripartites et les normes de l'OIT sur le développement des compétences. Des représentants des syndicats ont participé, au Centre de Turin, à la Réunion OIT/CIF d'experts sur les compétences en matière de stratégie de formation mondiale et au Forum de dialogue mondial sur les stratégies pour la formation et la sécurité de l'emploi au niveau sectoriel (les deux en mars 2010) pour contribuer à l'élaboration de la stratégie de formation OIT/G20. ■ Des représentants des syndicats ont participé aux ateliers nationaux organisés aux fins de l'élaboration de plans d'action sur les stratégies nationales de développement des compétences pour l'emploi dans les pays pilotes (Bangladesh, Bénin, Haïti et Malawi). ■ Les plans d'action sont explicitement reliés aux priorités des PPTD; un soutien est apporté à la mise en œuvre de la politique nationale (politique nationale de développement des compétences du Bangladesh; politique nationale de l'emploi et du travail du Malawi) et, outre la promotion d'une participation accrue du secteur privé à la création de liens entre formation et emploi, les systèmes d'information sur le marché du travail et la coordination des politiques entre ministères sont renforcés. La plateforme de partage de connaissances est opérationnelle fin 2012. ■ Le Bureau a financé la participation de délégations tripartites venant des pays pilotes à la série d'ateliers de partage des connaissances consacrés à la stratégie de formation OIT/G20, organisés par le Centre de Turin (mise en œuvre de la stratégie, mai 2011; indicateurs sur les compétences pour l'emploi, mars 2012; financement du développement des compétences, décembre 2012). 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/INS/5/2 Suivi de l'adoption de la résolution – La crise de l'emploi des jeunes: Appel à l'action	<p>Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de:</p> <p>a) tenir pleinement compte des conclusions de la session de 2012 de la Conférence internationale du Travail lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme et budget pour 2014-15 et pour les deux périodes biennales suivantes et lors de l'affectation de toutes autres ressources qui seraient disponibles au cours du présent exercice;</p> <p>b) faciliter la mobilisation de ressources extrabudgétaires aux fins de la mise en œuvre du plan de suivi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ La CSI et l'OIE ont présenté chacune leurs vues sur l'apprentissage de qualité au Groupe de travail du G20 sur l'emploi qui s'est réuni à Genève en septembre 2012. ■ Le projet de coopération technique, qui a été lancé en 2012 par l'OIT et le gouvernement de la Fédération de Russie aux fins de la mise en œuvre de la stratégie de formation OIT/G20, prévoit la création, dans chaque pays visé, d'un comité directeur tripartite dans le cadre du système de gouvernance des projets. <p>«Des emplois et des qualifications pour les jeunes» est l'un des huit domaines de première importance inscrits dans le programme et budget pour 2014-15:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La version finale du plan de suivi du BIT a été établie sur la base des discussions du Conseil d'administration de novembre 2012. ■ La stratégie de mobilisation de ressources extrabudgétaires de l'OIT a été mise au point et une réunion thématique des donateurs a eu lieu en février 2013. <p>Développement et diffusion des connaissances:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'édition 2013 de la publication sur les tendances mondiales de l'emploi des jeunes, actuellement en cours de finalisation, doit paraître en avril 2013. Les enquêtes menées sur le passage de l'école à la vie active ont été achevées dans 13 pays et sont en cours dans dix autres pays. ■ Des travaux de recherche sont en cours sur les questions d'actualité touchant aux salaires des jeunes, à l'informalité, aux «garantie-jeunes», aux apprentissages et aux arrangements contractuels. ■ Le rapport global sur les migrations de jeunes travailleurs est sur le point d'être achevé (publication prévue à la mi-2013). ■ Création de bases de données mondiales sur les indicateurs du marché du travail des jeunes et sur les politiques de l'emploi des jeunes. ■ Création d'une plate-forme mondiale de partage de connaissances sur les compétences pour l'emploi, dotée d'un dépôt d'informations spécialement consacré aux compétences pour l'emploi des jeunes. ■ Un atelier mondial de partage des connaissances sur l'emploi des jeunes et les migrations a eu lieu en République dominicaine au dernier trimestre de 2012 et des produits (formation et manuel de bonnes pratiques) du dispositif de gestion des connaissances sur l'emploi des jeunes et les migrations devraient être achevés d'ici à la mi-2013. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration d'un guide en ligne sur les compétences professionnelles de base et de modules de formation au contrôle de l'efficacité et à l'analyse de l'impact des interventions en faveur de l'emploi. <p>Assistance technique:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ large soutien fourni par le Bureau à 25 pays ayant inscrit l'emploi des jeunes dans leurs résultats prioritaires pour la période biennale 2012-13; ■ lancement de programmes d'assistance technique sous-régionaux et nationaux entre novembre 2012 et février 2013 dans les pays de la Communauté des Etats indépendants, en Egypte, au Maroc, en Tunisie, au Viet Nam et au Yémen; ■ élaboration par le Centre de Turin d'outils de renforcement des capacités sur la base des priorités établies dans les conclusions de la Conférence internationale du Travail de 2012 et organisation d'une «Académie des jeunes» en 2013. <p>Partenariats et sensibilisation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le plan d'action destiné à renforcer les programmes en faveur de la jeunesse dans tout le système des Nations Unies a été soumis, pour approbation, au Conseil des chefs de secrétariat, l'emploi des jeunes faisant partie des principaux domaines prioritaires; ■ des initiatives visant à promouvoir l'appel à l'action sont en cours sous forme de campagnes dans les médias, de manifestations internationales (Conférence sur le travail décent à Moscou et Forum mondial sur les jeunes à Bali, en décembre 2013) et forums régionaux (prochaine Réunion régionale européenne, Oslo, avril 2013) et nationaux (par exemple une Conférence tripartite nationale à Budapest, en janvier 2013). 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/POL/3 «Emplois verts, travail décent et développement durable», l'accent étant mis sur l'incidence pour le programme de travail du BIT des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, 2012 (Rio+20)	<p>Le Conseil d'administration a adopté les priorités i), ii), iii), v) et vi) définies au paragraphe 19 du document:</p> <p>I. Renforcement des capacités en faveur du dialogue social: renforcer les programmes de formation et de vulgarisation afin d'établir des cadres nationaux et convenir de mesures permettant d'assurer une transition qui favorise l'inclusion sociale et la création d'emplois de qualité aux niveaux sectoriel et national.</p> <p>II. Evaluations de l'emploi: étendre l'assistance technique actuellement apportée à l'analyse de l'impact, sur l'emploi et le développement des compétences, des économies et des entreprises plus soucieuses de l'environnement aux niveaux national et sectoriel, dans le but d'améliorer les possibilités de travail décent et productif, en particulier pour les jeunes.</p> <p>III. Socles de protection sociale: définir et encourager les liens positifs entre les socles nationaux de protection sociale, le développement économique, la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement.</p> <p>IV. Gestion de la recherche et des connaissances: continuer à fournir aux mandants des savoirs et des informations, des outils éprouvés et des méthodes pratiques concernant la création d'emplois décents dans la période de transition vers une économie verte.</p> <p>V. Mobilisation des ressources: renforcer la stratégie de mobilisation des ressources afin de soutenir les programmes de pays destinés à faire du travail décent un élément fondamental des stratégies nationales de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Tenue d'un atelier régional de partage des connaissances et de stratégie sur la promotion des emplois verts en Indonésie (août 2012). ■ Organisation de cours de formation avec le Centre de Turin sur les stratégies locales en faveur des emplois verts (décembre 2012). ■ Elaboration de matériels de formation à l'usage des organisations d'employeurs aux fins de l'écologisation des entreprises. ■ Elaboration d'un cours de formation à distance sur le développement durable et les syndicats, en collaboration avec le Centre de Turin (2013). ■ Soutien technique au Kenya, au Mexique, à l'Indonésie, à la Malaisie et à l'Inde en vue de la conduite d'évaluations concernant l'emploi. ■ Octroi d'un soutien à d'autres pays pour la conduite d'évaluations du marché du travail, du secteur et des besoins de compétences (Tunisie, Turquie, Zambie). ■ Soutien technique conjoint, convenu par les unités emplois verts/protection sociale en vue de l'examen du programme <i>Bolsa Verde</i> qui sera effectué par le Brésil en 2013. ■ Atelier interinstitutions sur l'évaluation des politiques et des pratiques visant à promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale dans une économie verte (4 et 5 mars 2013, Centre de Turin). ■ Etablissement du rapport V pour la session de 2013 de la Conférence internationale du Travail (développement durable, travail décent et emplois verts). ■ Elaboration d'une proposition de programme visant à créer un partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (Partnership for Action on Green Economy (PAGE)) avec le PNUE, UNITAR et l'ONUDI. ■ Elaboration de propositions de coopération technique dans les domaines de l'emploi des jeunes et des emplois verts (région Asie), de l'adaptation aux changements climatiques (Philippines) et de la gestion des déchets (Etat plurinational de Bolivie, Mali, Sénégal). 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/POL/2 Inclusion du handicap	<p>Le Conseil d'administration:</p> <p>a) s'est félicité de l'initiative prise par le Bureau d'élaborer un énoncé stratégique et un plan de mise en œuvre concernant le handicap qui consistera notamment à élargir l'Initiative pour l'inclusion du handicap et tiendra compte des orientations fournies, et a demandé au Directeur général de faire rapport sur cette question selon les modalités jugées appropriées par le groupe de sélection tripartite;</p> <p>b) a appuyé la poursuite des travaux entrepris par le Bureau avec d'autres institutions des Nations Unies, des organismes régionaux et intergouvernementaux et des entreprises multinationales, ainsi qu'avec les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs en vue de promouvoir le travail décent pour les personnes handicapées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'évaluation menée par le Secteur de l'emploi sur l'Initiative pour l'inclusion du handicap est terminée et le rapport complet est disponible. ■ Des consultations sur les implications de l'inclusion du handicap ont été tenues avec le personnel des bureaux de la région Asie-Pacifique et sont prévues dans d'autres régions et au siège. ■ Un cours de formation du personnel consacré à l'inclusion du handicap est actuellement en préparation avec le concours du Département du développement des ressources humaines. ■ Mise au point d'un énoncé stratégique et d'un plan de mise en œuvre concernant le handicap qui consistera notamment à élargir l'Initiative pour l'inclusion du handicap faisant fond sur les conclusions du rapport d'évaluation concernant l'inclusion du handicap et sur le résultat des consultations, en plus des orientations fournies par le Conseil d'administration et de la prochaine réorganisation structurelle. ■ La mise en place d'une communauté de pratique pour les formateurs «Handicap Egalité» du BIT est en cours, afin de renforcer le réseau de ces formateurs en Afrique et en Asie pour soutenir les activités du BIT dans le domaine de la promotion de l'inclusion du handicap (elle devrait être opérationnelle à la mi-février). ■ Poursuite des activités avec les organisations d'employeurs par l'intermédiaire du Réseau mondial de l'OIT sur l'entreprise et le handicap, lequel a tenu à Singapour sa réunion sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est en janvier 2013 et continue à se développer grâce au recrutement de personnel temporaire et à la recherche active de fonds. ■ La collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies se poursuit au travers du Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées et du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées; un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs ayant été constitué, en vue de la mise en œuvre de la convention, par l'OIT et d'autres organismes des Nations Unies au niveau du pays. L'OIT a pris, avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, une part active dans la planification d'un débat sur le travail et l'emploi des personnes handicapées qui doit se tenir pendant la session du Conseil des droits de l'homme en mars 2013. 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
POL – Segment du dialogue social				
GB.312/POL/6 Administration et inspection du travail: Suivi de la discussion générale à la 100^e session de la Conférence internationale du Travail	Le Conseil d'administration:			
	a) a approuvé le plan d'action présenté aux paragraphes 6 à 16 du document GB.312/POL/6;			
	b) sous réserve que des ressources soient disponibles, a approuvé la tenue d'une réunion tripartite d'experts au cours de la prochaine période biennale, selon les conditions décrites au paragraphe 12 du document GB.312/POL/6, pour examiner les initiatives privées de contrôle de conformité à la lumière des normes internationales du travail;	Suite au rapport qui a été fait dans le document précédent (GB.316/INS/14/2), des fonds doivent encore être alloués pour financer la réunion tripartite d'experts qu'il est proposé d'organiser sur les initiatives privées de contrôle de conformité. Le Bureau s'est efforcé de soulever la question dans le cadre des autres manifestations prévues au programme avec des responsables de l'inspection du travail et il continue à chercher les moyens d'assurer des ressources pour que la réunion d'experts demandée puisse avoir lieu. Un soutien a été fourni grâce à une allocation supplémentaire au programme pour un projet pilote mené dans cinq pays (Afrique du Sud, Costa Rica, Oman, Sri Lanka, Ukraine) concernant les statistiques de l'Inspection nationale du travail, projet qui consistait en la conception d'une méthodologie de collecte et d'analyse des données statistiques nationales de base, données ventilées par sexe comprises, de façon à améliorer les comparaisons et les critères de référence internationaux sur les services et activités de l'inspection du travail.	Une question pourra être inscrite à l'ordre du jour de la session d'octobre 2013 à la demande du Conseil d'administration pour examiner l'état d'avancement de ces travaux	Suivi en cours
c) a prié le Directeur général:				
i) de prendre les mesures nécessaires pour donner effet, d'une manière coordonnée et efficace au siège et sur le terrain, aux conclusions de la Conférence internationale du Travail sur l'administration et l'inspection du travail, et de rendre compte au Conseil d'administration, sur demande, des progrès accomplis et des résultats obtenus;	Depuis janvier 2012, LAB/ADMIN a réalisé dix évaluations des besoins des systèmes d'administration et d'inspection du travail, contribuant ainsi à promouvoir la ratification des conventions pertinentes (nos 81, 129 et 150). Des évaluations des besoins ont été effectuées: en Bosnie-Herzégovine (août 2012); au Botswana (septembre 2012); au Costa Rica (avril 2012); en Grèce (octobre 2012); en Jordanie (juillet 2012); au Liban (août 2012); dans le territoire palestinien occupé (mars 2012); à Sri Lanka (mai 2012); en Thaïlande (juin 2012); au Viet Nam (février 2012). En consultation avec les partenaires nationaux et en coordination avec les bureaux extérieurs concernés, LAB/ADMIN a mis au point huit programmes nationaux destinés à renforcer la capacité des systèmes d'administration et d'inspection du travail. En mars 2012, des programmes nationaux étaient prêts pour les pays suivants: Afrique du Sud, Chine, Costa Rica, Indonésie, Liban, Namibie, Ukraine, Viet Nam.			Suivi terminé

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
	ii) de prendre les décisions nécessaires pour garantir la mise en œuvre efficace du plan d'action, y compris par le renforcement de la capacité du programme d'administration et d'inspection du travail (LAB/ADMIN) pour atteindre ces objectifs.	Huit pays ont préparé ou préparent actuellement un plan de formation des inspecteurs du travail en coordination avec les bureaux extérieurs dont ils relèvent: Ukraine (mars 2012); Indonésie (septembre 2012); Costa Rica (octobre 2012); Colombie (premier semestre de 2013); Honduras (avril 2012); Jordanie (décembre 2012); Oman (octobre 2012); Viet Nam (premier semestre de 2013).		Suivi en cours
		Un outil d'auto-évaluation des systèmes d'inspection du travail mis au point (en juillet 2012) par LAB/ADMIN et le Centre de Turin a été placé sur le site Web de l'OIT (http://www.ilo.org/labadmin/info/inst/WCMS_186273/lang--en/index.htm).		Suivi terminé
		Le Centre de Turin procède actuellement à la mise au point d'un programme d'apprentissage à distance (prévu pour le second semestre de 2013); il adapte le programme de formation sur l'inspection du travail pour que celui-ci puisse être suivi en ligne ou sur CD-ROM.		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Des études sont en cours sur différents sujets (les sanctions, le recrutement et la sélection, le suivi du comportement professionnel, la relation de travail, etc.), afin de mettre à jour les connaissances de l'OIT dans les domaines de l'administration et de l'inspection du travail. Des publications devraient paraître comme suit: les sanctions de l'inspection du travail (automne 2012); le recrutement et la sélection (automne 2012); le suivi du comportement professionnel (premier semestre de 2013); la relation de travail (premier semestre de 2013). 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Trois brochures ont été rédigées concernant le secteur agricole (février 2012); les ZFE (mars 2012); et le VIH/sida (août 2012), et publiées sur le site Web de LAB/ADMIN (http://www.ilo.org/labadmin). 		Suivi terminé
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Trois manifestations seront organisées en coordination avec les bureaux extérieurs de l'OIT concernés pour permettre un échange de bonnes pratiques en matière d'administration et d'inspection du travail à la lumière des conclusions de la discussion générale de la session de 2011 de la Conférence. Deux de ces manifestations auront lieu avant la fin de l'année 2012, la troisième se tiendra début 2013. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ■ LAB/ADMIN est régulièrement présent dans différents forums internationaux sur l'administration et l'inspection du travail: le Comité de hauts responsables de l'inspection du travail (mai et décembre 2012); le Réseau d'instituts de formation dans le domaine du travail (juillet 2012); l'Association internationale de l'inspection du travail; l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (juin 2013); l'Association internationale des relations professionnelles et du travail (juillet 2012); la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale (septembre 2012). 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Afin d'améliorer la coordination au sein du Bureau dans les domaines de l'administration et de l'inspection du travail, LAB/ADMIN collabore avec STAT à la définition d'une méthode statistique normalisée concernant l'inspection du travail; avec Better Work et IPEC pour renforcer la coordination entre les moniteurs et les inspecteurs du travail; avec DECLARATION pour contribuer à la préparation d'activités de coopération technique touchant à l'administration et à l'inspection du travail; avec NORMES et GENDER pour l'élaboration de programmes conjoints de formation sur l'égalité entre les sexes. Comme indiqué plus haut, LAB/ADMIN travaille en étroite collaboration avec le Centre de Turin pour la préparation d'outils et d'activités de formation. 		Suivi en cours
		<ul style="list-style-type: none"> ■ Afin que le plan d'action soit mis en œuvre de manière effective, LAB/ADMIN a obtenu des fonds de coopération technique de la part de la France, de la Norvège et de l'USDOL, en plus des fonds du Compte de programmes spéciaux affectés au projet de statistiques et des fonds du Compte supplémentaire du budget ordinaire destinés à financer, dans cinq pays, des activités sur l'administration et l'inspection du travail menées au titre du résultat 11. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/POL/7 Le travail décent dans la chaîne mondiale d'approvisionnement alimentaire: Une approche sectorielle	Le Conseil d'administration a approuvé l'approche stratégique présentée dans le document et a encouragé le Bureau à mobiliser des ressources extrabudgétaires pour financer sa mise en œuvre.	Suite à la mise au point du cadre stratégique, des projets de renforcement des capacités nationales du Malawi et de l'Indonésie, dont la phase pilote a déjà commencé, sont en cours d'élaboration. Une mission de cadrage conjointe OIT/FAO qui a eu lieu au Malawi, en décembre 2012, en vue de la mise au point finale d'une proposition de programme, visait à sélectionner des chaînes de valeur destinées à former l'axe principal du programme «Le travail décent pour assurer la sécurité alimentaire» et à définir, avec les mandants, les domaines d'intervention du programme. Conformément à l'engagement qu'ils ont pris de collaborer, l'OIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole, le Programme alimentaire mondial et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont organisé une manifestation parallèle, qui a réuni de nombreux participants, sur le thème de «la promotion du travail décent dans les zones rurales aux fins de la sécurité alimentaire» au moment du débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social des Nations Unies (juillet 2012). Parmi les intervenants, on comptait des représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que de gouvernements.		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/POL/8 Suite à donner aux recommandations des réunions sectorielles et techniques	<p>Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions ayant trait au suivi du Forum de dialogue mondial sur la sécurité dans la chaîne d'approvisionnement concernant le remplissage des conteneurs (Genève, 21 et 22 février 2011), à la résolution concernant le salaire minimum de l'OIT pour les matelots qualifiés et au projet de résolution relative aux directives sur le traitement équitable des gens de mer en cas d'accident de mer.</p> <p>Le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à consulter le Secrétaire général de l'OMI en vue d'établir un groupe de travail mixte OIT/OMI sur l'incidence du jaugeage des navires sur les conditions de vie et de travail des gens de mer et dans le secteur de la pêche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le groupe d'experts conjoint OMI/OIT/ONU-CEE sur la révision des Directives OMI/OIT/ONU-CEE pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport a tenu sa troisième session du 15 au 17 octobre 2012, au cours de laquelle il a achevé de réviser le projet et est convenu de transformer les directives en un recueil de directives pratiques mondial. Une fois que le groupe se sera accordé sur l'insertion d'une annexe, et après traduction et édition finale, le projet sera soumis pour approbation aux organes directeurs des trois organisations. ■ La convocation d'une réunion de la Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime est l'une des activités sectorielles proposées pour 2014-15 (document GB.317/POL/5). <p>Comme l'indique par ailleurs le rapport oral présenté au Conseil d'administration en mars 2012 (document GB.313/PV, paragr. 368 à 373), l'OIT a continué à participer aux travaux des comités, sous-comités et groupes de travail par correspondance de l'OMI sur la question du jaugeage. A la fin de 2012, un document a été présenté au Sous-comité de la stabilité et des lignes de charge et de la sécurité des navires de pêche de l'OMI (SLF), dans lequel il était proposé un projet de résolution de l'assemblée, intitulé «Jauge brute réduite excluant des locaux d'habitation». Si elle est adoptée par l'assemblée de l'OMI, la résolution pourrait contribuer à atténuer les incidences financières, pour les armateurs et les armateurs à la pêche, du mode de calcul de la jauge qui peut inciter ceux-ci à restreindre les espaces de logement réservés à l'équipage</p>	Il pourrait être nécessaire d'inscrire une question sur le sujet à l'ordre du jour d'une session à venir, en fonction de l'évolution de l'examen de cette question à l'OMI	Suivi en cours
GB.313/POL/4/1(&Corr.) Forums de dialogue mondial et mandat des réunions sectorielles: Forums de dialogue mondial – Enseignements tirés	Le Conseil d'administration a approuvé les propositions d'amélioration de la formule des forums de dialogue mondial figurant dans les paragraphes 3, 5, 9, 10, 11, 12, 13 et 15 du document GB.313/POL/4/1(&Corr.).	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aide accrue aux participants: des lignes directrices ont été données à titre d'essai dans le cadre du Forum de dialogue mondial sur les besoins futurs en matière de qualifications et de formation dans l'industrie pétrolière et gazière (décembre 2012); il sera procédé à des ajustements après la validation de ces lignes directrices lors du Forum de dialogue mondial sur la promotion de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007 (mai 2013). Les lignes directrices seront alors traduites et publiées sur Internet. ■ Examens à venir: il est proposé, au terme de la période biennale 2012-13, d'inscrire une question à l'ordre du jour de la session de mars 2014 du Conseil d'administration. 	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/POL/5 Suite à donner aux recommandations des réunions sectorielles et techniques	<p>Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions concernant le suivi des Directives révisées OMI/OIT relatives aux examens médicaux des gens de mer, les Directives sur la formation dans le secteur portuaire, le Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'utilisation des machines et, en tant que publication conjointe, la version révisée des normes fondamentales internationales de protection contre les rayonnements ionisants et de sûreté des sources de rayonnements, intitulée «Radioprotection et sûreté des sources de rayonnements: Normes fondamentales internationales de sûreté»; les recommandations formulées par: le Forum de dialogue mondial sur les besoins des travailleurs âgés face aux changements des processus de travail et du milieu de travail dans le commerce de détail; la Réunion conjointe OIT/OMI sur les examens médicaux d'aptitude des gens de mer et les pharmacies de bord; la Réunion tripartite sur la promotion du dialogue social sur la restructuration et ses effets sur l'emploi dans les industries chimique et pharmaceutique; et la Réunion tripartite d'experts chargés d'examiner et d'adopter des directives de l'OIT sur la formation dans le secteur portuaire; les vues exprimées par les participants au Forum de dialogue mondial sur le rôle des agences d'emploi privées dans la promotion du travail décent et dans l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail dans les services du secteur privé, telles qu'elles sont résumées dans le rapport final qui rend compte de la discussion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les Directives révisées OMI/OIT relatives aux examens médicaux des gens de mer sont désormais accessibles en ligne; il sera publié une version papier cette année. ■ Les éditions en anglais, espagnol et français des Directives sur la formation dans le secteur portuaire sous forme de brochure au format A6 sont prêtes et seront publiées sur papier d'ici à la mi-2013. ■ Les éditions en anglais, espagnol et français du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans l'utilisation des machines sous forme de brochure au format A6 sont prêtes et seront publiées sur papier d'ici à la mi-2013. ■ La procédure d'approbation par les organisations partenaires (Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE, Organisation panaméricaine de la santé (OPS), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Organisation mondiale de la santé (OMS)) est achevée. Le document, intitulé <i>Radioprotection et sûreté des sources de rayonnements: Normes fondamentales internationales de sûreté</i>, a été publié en ligne en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe; c'est l'AIEA qui publiera cette année la version papier du document en ces langues pour le compte de toutes les organisations partenaires. ■ Lors de l'élaboration de propositions en vue des consultations informelles des organes consultatifs concernant le programme des activités sectorielles pour 2014-15 (qui ont eu lieu en septembre 2012), le Bureau a tenu compte des recommandations formulées lors des réunions et forums susmentionnés. Il est tenu compte du résultat de ces consultations dans le document GB.317/POL/5. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/POL/4(Corr.) Programme des activités sectorielles 2012-13	Le Conseil d'administration a pris plusieurs décisions concernant le suivi du Forum de dialogue mondial sur les conditions d'emploi du personnel dans l'éducation de la petite enfance (février 2012) et de la 89 ^e session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (mai 2011) eu égard à l'action conjointe FAO/OIT/OMI sur la sécurité des pêcheurs et des navires de pêche.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des propositions concernant la composition et les dates de la réunion d'experts chargés d'examiner et d'adopter des directives sur le personnel dans l'éducation de la petite enfance ont été présentées au Conseil d'administration à la présente session (document GB.317/POL/4). ■ Le Directeur général a communiqué la décision du Conseil d'administration d'approuver la publication des directives conjointes FAO/OIT/OMI au Secrétaire général de l'OMI et au Directeur général de la FAO. Les directives ont été mises en ligne et seront publiées sur papier cette année. 	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours
POL – Segment de la coopération technique				
GB.312/POL/9 Renforcement des capacités des mandants dans le cadre des programmes par pays de promotion du travail décent et de la coopération technique: Suivi	Le Conseil d'administration a demandé au Bureau de lui soumettre, à sa session de novembre 2012, un rapport sur les résultats de l'inventaire entrepris concernant les approches de coopération technique et de présenter, dans ce rapport, des propositions sur la manière d'adapter la stratégie actuelle de coopération technique en vue de consolider une approche plus programmatique de la coopération technique et du renforcement des capacités.	L'inventaire a été effectué et un rapport analytique a été établi. Ce rapport a été utilisé pour établir un rapport soumis au Conseil d'administration à sa 317 ^e session (mars 2013).	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/POL/11 Programme renforcé de coopération technique pour les territoires arabes occupés	Le Conseil d'administration a pris note du document et a invité le Bureau à tenir compte des vues exprimées lors de sa discussion, y compris la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources et d'appuyer la coopération technique en cours dans le territoire palestinien occupé et la nécessité de faire rapport sur ces efforts et sur le suivi de la réunion de donateurs tenue en novembre 2010.	<p>Suite au rapport qui a été fait en novembre 2012, l'OIT a continué à promouvoir l'Agenda du travail décent dans le territoire palestinien occupé. Dans la stratégie en matière de travail décent (en cours d'élaboration), l'accent est mis en particulier sur: le dialogue social aux fins de l'amélioration de la gouvernance du travail et l'institutionnalisation d'un dialogue équitable et participatif; la protection sociale ainsi que le développement des compétences et de l'esprit d'entreprise. La problématique hommes-femmes reste une question transversale; le Bureau continuera à mettre en œuvre des projets visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde du travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En ce qui concerne la protection sociale et la sécurité sociale (troisième résultat de la stratégie en matière de travail décent), une série de consultations a eu lieu en décembre 2012 et janvier 2013 en présence du Premier ministre et avec la participation des mandants tripartites (commission nationale sur le dialogue social) pour veiller à ce que le point de vue de l'OIT soit pris en considération dans la création d'un programme national et dans l'accord sur le champ d'application de la coopération technique du BIT, en vue de l'établissement du socle de protection sociale et dans le domaine de la sécurité sociale. - Enfin, le Bureau a poursuivi ses efforts pour mobiliser des ressources supplémentaires qui financeraient les projets de coopération technique en cours ou à l'étude dans le territoire palestinien occupé. Des discussions menées avec le gouvernement du Koweït, par exemple, ont permis de récolter 500 000 dollars E.-U. supplémentaires qui vont servir à financer des activités dans les domaines du dialogue social, de l'égalité entre hommes et femmes et de la protection sociale, ainsi que les efforts déployés pour redresser l'économie locale à Gaza. En outre, une proposition de projet sur l'emploi des jeunes dans le territoire palestinien occupé a été élaborée et communiquée au siège de l'Organisation parmi les propositions soumises à la réunion des donateurs en février. 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/POL/7 Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives	<p>Le Conseil d'administration a approuvé la stratégie de l'OIT concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire définie dans le document GB.313/POL/7 et a demandé au Bureau de présenter pour décision à sa 316^e session (novembre 2012) des indicateurs affinés pour les résultats 1 et 2, à la lumière des débats sur cette question.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suite à la demande d'indicateurs affinés, le Bureau a présenté des indicateurs révisés qui ont été adoptés en novembre 2012. Ces indicateurs rendent compte du nombre des nouveaux programmes de l'OIT qui prévoient des activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, ainsi que des nouveaux pays visés, des mandats de l'OIT et des nouveaux partenariats pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en faveur de l'Agenda du travail décent. ■ Depuis l'adoption de la stratégie en mars, quelques nouveaux partenariats/accords de coopération Sud-Sud ou de coopération triangulaire ont été négociés et signés, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> – Déclaration des ministres des pays du Forum IBAS sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (juin 2012). – Accord entre la Chine et l'OIT sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (juin 2012). – Projet de coopération trilatérale entre les Etats-Unis, le Brésil et le Pérou concernant le travail forcé (décembre 2012). – Projet Brésil-OIT pour un soutien à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire à la troisième Conférence mondiale sur le travail des enfants. – Partenariat conjoint de coopération Sud-Sud entre l'OIT et l'Office des Nations Unies en vue de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud à Vienne. – Lancement de la campagne du moulinet en faveur de la lutte contre le travail des enfants dans les pays lusophones, à Sao Tomé-et-Principe en novembre 2012. – Les fonds brésiliens destinés au Fonds Brésil/Etats-Unis pour les programmes de coopération triangulaire en Haïti et dans les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP) ont été reçus par l'OIT en 2012. 	<p>317^e session (mars 2013, dans le cadre des Propositions de programme et de budget pour 2014-15 – GB.317/PFA/1 – étant donné que les différents groupes régionaux l'ont demandé) et 102^e session de la Conférence internationale du Travail</p>	<p>Suivi en cours</p>

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/POL/8 Perspectives régionales en matière de coopération technique: La région de l'Afrique	Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent en Afrique, comme l'a préconisé la douzième Réunion régionale africaine, le Conseil d'administration a demandé au Bureau d'élaborer une stratégie régionale de mobilisation des ressources, en prenant en considération les points énoncés dans la partie V du document GB.313/POL/8.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une stratégie régionale de mobilisation des ressources, qui a été mise au point et diffusée dans la région, fera probablement partie des thèmes des discussions à la réunion des directeurs de la région Afrique qui doit se tenir en février 2013. La version finale de la stratégie sera ensuite établie. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, l'IPEC assure depuis 2011 la mise en œuvre, dans les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP), d'un projet financé par le Brésil. ■ Un projet de sensibilisation dans les pays lusophones dans l'esprit d'une coopération Sud-Sud et en partenariat avec le ministère du Travail des Etats-Unis a été approuvé en août 2012. 		Suivi en cours
GB.316/POL/6 Partenariats public-privé: La voie à suivre	Le Conseil d'administration a demandé au Bureau: <ul style="list-style-type: none"> a) d'effectuer une analyse des critères de sélection des partenariats public-privé, des résultats obtenus et des enseignements tirés, en vue d'appuyer les efforts entrepris pour conclure des partenariats public-privé conformément aux principes approuvés par le Conseil d'administration en mars 2008; b) de faire des propositions afin de préciser et d'affiner sa stratégie concernant les partenariats public-privé; c) de faire un rapport sur la portée géographique et thématique ainsi que sur la participation des mandants de l'OIT aux partenariats public-privé. 	L'analyse a), les propositions b) et le rapport c) ont été établis et seront utilisés dans le cadre de l'élaboration du rapport au Conseil d'administration pour la 317 ^e session (mars 2013).	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
POL – Segment des entreprises multinationales				
GB.313/POL/9(Rev.) et GB.316/INS/3 Rapport du Groupe de travail tripartite ad hoc sur le mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales	Le Conseil d'administration a demandé au Bureau d'établir, en prévision de sa 316 ^e session (novembre 2012) et en consultation avec les mandants tripartites, une proposition de plan opérationnel en vue de la mise en place du mécanisme de suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales et des activités promotionnelles indiquées, sur la base des recommandations soumises par le groupe de travail ad hoc à la présente session.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au terme des consultations qui se sont tenues avec les mandants le 27 juin 2012, il a été décidé que le Bureau devrait, dans le cadre du plan opérationnel, mettre au point un questionnaire d'enquête, étant entendu que cette démarche impliquait de reporter tout examen et toute décision à la session de mars 2013. ■ Un document contenant un plan opérationnel pour le suivi de la Déclaration sur les entreprises multinationales est présenté au Conseil d'administration à la session en cours (GB.317/POL/8). En fonction du résultat des discussions, le Bureau mettra en œuvre le plan tel qu'il aura été adopté. 	317 ^e session (mars 2013)	Suivi en cours
LILS – Section des questions juridiques et des normes internationales du travail				
LILS – Segment des questions juridiques				
GB.312/LILS/1 Promotion de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail de 1986	Le Conseil d'administration a pris note du rapport d'avancement, a encouragé le Bureau à continuer de promouvoir la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'Organisation internationale du Travail de 1986 compte tenu des orientations données pendant ses débats, et lui a demandé de lui fournir des informations à jour à sa 313 ^e session (mars 2012). Le Bureau a également été invité à examiner les nouvelles propositions découlant des débats en vue de leur présentation, le cas échéant, lors d'une future session du Conseil d'administration.	Le Bureau a continué de promouvoir la ratification de l'Instrument d'amendement dans le cadre de contacts bilatéraux mais, faute de progrès substantiels (à l'exception de quelques ratifications), il n'a pas fait rapport sur la question au Conseil d'administration en 2012.	317 ^e session (mars 2013, voir le document GB.317/LILS/2)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/LILS/1 Protection juridique de l'Organisation internationale du Travail dans les Etats Membres, y compris la situation des privilèges et immunités	<p>Le Conseil d'administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a demandé au Bureau de poursuivre ses efforts pour promouvoir la protection juridique de l'OIT en prenant les mesures indiquées et de faire rapport périodiquement sur la situation juridique de l'OIT dans ses Etats Membres en vue de prendre de nouvelles mesures, le cas échéant; ■ a prié le Bureau d'analyser la question des immunités et privilèges des membres de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale internationale (CSI), dans le contexte de la convention précitée et de son annexe I, dans le cadre des missions officielles de l'OIT définies de façon tripartite, et de proposer des approches juridiques au Conseil d'administration à sa session de novembre 2013. 	<p>Le Bureau poursuit ses efforts pour promouvoir la protection juridique de l'OIT à l'aide des mesures indiquées, en organisant notamment des réunions avec les Etats Membres et en effectuant un travail de sensibilisation. Il est également en train de mener des recherches sur les travaux préparatoires ayant trait à la question du champ d'application soulevée par les partenaires non gouvernementaux.</p>	<p>317^e session (mars 2013, voir le document GB.317/LILS/1)</p>	<p>Suivi en cours</p>
GB.313/LILS/2 Dispositions finales des conventions internationales du travail	<p>Le Conseil d'administration a invité le Bureau à tenir compte des opinions exprimées au cours des débats à propos des dispositions finales des conventions internationales du travail.</p>	<p>Cette question est à examiner dans le cadre de l'examen par le Conseil d'administration de la politique normative de l'OIT (document GB.313/LILS/5).</p>		<p>Suivi en cours</p>

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/LILS/1 Composition de la Conférence internationale du Travail: Proportion de femmes et d'hommes dans les délégations	<p>Le Conseil d'administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ a invité la Commission de vérification des pouvoirs de la Conférence internationale du Travail (CIT) à envisager la présentation de rapports plus détaillés sur la proportion de femmes et d'hommes dans les délégations à la Conférence, compte tenu des avis exprimés au cours de la discussion; ■ a invité en outre la Commission de vérification des pouvoirs à envisager de se mettre en rapport avec les délégations à la CIT dans lesquelles la proportion de femmes est systématiquement faible, afin d'en connaître les raisons et d'inclure ces informations dans son rapport en vue d'améliorer cette situation; ■ a prié le Directeur général d'envoyer, après chaque session de la Conférence, une lettre aux Membres n'ayant pas atteint les 30 pour cent de participation féminine dans leurs délégations à la Conférence, et de faire périodiquement rapport au Conseil d'administration sur tout obstacle qu'ils auraient rencontré ainsi que sur toute mesure prise pour parvenir à la parité entre hommes et femmes; ■ a invité le Bureau à continuer de collecter les informations pertinentes et à encourager et à aider les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs à prendre des mesures concrètes en vue d'instaurer la parité entre hommes et femmes dans les délégations participant aux réunions de l'OIT. 	<p>Des informations sur cette décision figurent dans le Guide de la Conférence pour la 102^e session (2013) de la Conférence internationale du Travail.</p> <p>Des séances d'information sont prévues à l'intention des représentants des Membres basés à Genève, avant la 102^e session (2013) de la Conférence internationale du Travail.</p>		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
PFA – Section du programme, du budget et de l'administration				
GB.312/PFA/10 Examen du Comité consultatif de contrôle indépendant (CCCI)	<p>Le Conseil d'administration a décidé:</p> <p>a) d'ériger le Comité consultatif de contrôle indépendant en tant qu'organe consultatif permanent faisant rapport au Conseil d'administration;</p> <p>b) de prolonger jusqu'au 16 novembre 2012, aux mêmes conditions, le mandat des cinq membres actuels du Comité consultatif de contrôle indépendant, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration à sa 300^e session (novembre 2007);</p> <p>c) de demander au Directeur général de continuer à faciliter les consultations informelles afin de formuler des propositions sur:</p> <p>i) le processus de sélection des membres du Comité consultatif de contrôle indépendant à la 313^e session (mars 2012) du Conseil d'administration;</p> <p>ii) la révision du mandat du Comité consultatif de contrôle indépendant à sa 316^e session (novembre 2012) au plus tard.</p>	<p>Au terme de plusieurs séries de consultations informelles, un document proposant de nouveaux critères d'affiliation au CCCI ainsi qu'une nouvelle procédure de sélection a été présenté en mars 2012. Ce texte, tel qu'approuvé, fait partie du mandat révisé qui a été présenté au Conseil d'administration à sa session de novembre 2012.</p> <p>Depuis mars 2012, ce mandat révisé a fait l'objet de deux séries de consultations informelles supplémentaires; le texte établi à l'issue de ces consultations a été approuvé par le Conseil d'administration à sa session de novembre 2012.</p>		Suivi terminé
GB.313/PFA/1 GB.313/PFA/1(Add.) Exécution du programme de l'OIT 2010-11	<p>Le Conseil d'administration a demandé au Bureau de veiller à ce que les futurs rapports sur l'exécution du programme comportent des recommandations plus précises indiquant comment améliorer, formuler et présenter le suivi et l'évaluation de la performance, de sorte que les membres du Conseil d'administration puissent centrer leurs efforts sur les progrès réalisés par rapport à des mesures de la performance clés et significatives, comprenant des résultats et des mesures qualitatives.</p>	<p>Dans l'attente d'un examen approfondi du cadre de résultats dans le prochain cadre stratégique, le Bureau a mené un exercice pilote pour améliorer l'aspect qualitatif de l'information sur les réalisations. Cet exercice est à présent achevé et ses résultats orienteront l'élaboration du rapport sur l'exécution du programme pour la période biennale 2012-13. Le Bureau présente un échantillon de ces travaux à la session en cours du Conseil d'administration dans le document soumis pour information GB.317/PFA/INF/5.</p>	320 ^e session (mars 2014)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.313/PFA/6/2(Rev.) Comité consultatif de contrôle indépendant (CCCI): Composition et procédure de sélection proposées	Le Conseil d'administration a demandé au Directeur général d'engager la procédure de sélection afin que les nominations au comité puissent être faites à la 316 ^e session du Conseil d'administration (novembre 2012).	Les nominations ont été faites en novembre 2012.		Suivi terminé
GB.313/PFA/7/1 Réponse du Bureau aux suggestions et recommandations figurant dans le rapport d'évaluation annuel 2010-11	Le Conseil d'administration a adopté le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations et suggestions figurant dans le rapport d'évaluation annuel 2010-11, comme proposé dans l'annexe du document GB.313/PFA/7/1.	Le Bureau a fait le point sur l'état d'avancement du plan d'action dans son rapport d'évaluation annuel 2011-12 (document GB.316/PFA/7).		Suivi en cours
GB.316/PFA/4 Questions relatives aux technologies de l'information et de la communication: Rapport d'activité sur la stratégie en matière de technologies de l'information	Le Conseil d'administration a pris note du rapport et a fourni des orientations quant au contenu et à la structure des prochains rapports. Il a demandé par ailleurs des informations actualisées sur les progrès réalisés dans la recentralisation informatique au siège et sur le déploiement d'IRIS sur le terrain en dehors des bureaux régionaux.	Le Bureau fournira des renseignements supplémentaires sur les coûts associés aux initiatives de la stratégie en matière de technologies de l'information dans les prochains rapports. Le modèle de rapport sera aligné de plus près sur la stratégie. Les équipes spéciales chargées d'évaluer l'administration décentralisée des réseaux locaux et le déploiement accéléré d'IRIS en dehors des bureaux régionaux ont achevé leurs travaux. Les décisions en la matière sont en suspens et dépendront du programme de réforme de la gestion.	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
GB.316/PFA/2 Questions relatives au Corps commun d'inspection (CCI): Rapports du CCI	Le Conseil d'administration a pris note du rapport et a invité le Bureau à tenir compte des observations et orientations fournies lors de la discussion.			Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.316/PFA/7/2 Discussions sur les évaluations de haut niveau: Stratégies et programmes par pays de promotion du travail décent	Le Conseil d'administration a prié le Directeur général de prendre en considération les conclusions, recommandations et enseignements issus des trois évaluations indépendantes présentées dans le résumé contenu dans le document GB.316/PFA/7/2 et d'assurer qu'il y est donné suite.	Le rapport sur l'exécution du programme de l'OIT pour 2012-13 mettra en évidence, lorsque cela sera pertinent et possible, les résultats de l'Organisation dans différents secteurs économiques. Les modifications apportées au cadre stratégique de l'OIT devront être évaluées à la lumière du prochain cadre stratégique.		Suivi en cours
GB.316/PFA/9 Autres questions de personnel	Le Conseil d'administration a pris note: a) de l'intention du Directeur général de réviser les politiques et procédures de recrutement et de sélection du Bureau et de soumettre au Conseil d'administration, en mars 2013, des propositions et des projets d'amendement au Statut du personnel; b) des arrangements transitoires pour la mise en œuvre des ajustements provisoires apportés aux procédures de recrutement et de sélection qui ont été présentés à sa 313 ^e session, jusqu'à ce qu'il procède à la révision globale de la question en mars 2013.	a) Sur la base des orientations données à la 316 ^e session du Conseil d'administration et compte tenu du lien étroit existant entre recrutement et sélection et d'autres domaines de la stratégie en matière de ressources humaines, le Directeur général estime que la révision des politiques et procédures de recrutement et de sélection sera menée à bien plus efficacement dans le cadre plus large de son plan d'action pour la réforme. Un rapport sur le résultat de cette révision, y compris toute proposition d'amendement au Statut du personnel, sera présenté au Conseil d'administration à sa 319 ^e session (octobre 2013). b) Le Bureau a continué d'appliquer les arrangements transitoires convenus avec le Syndicat du personnel dans les recrutements et les sélections effectuées à ce jour.	317 ^e session (mars 2013) – 319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
HL – Section de haut niveau				
HL – Segment d'orientation stratégique				
GB.316/INS/6 Le travail décent dans le programme de développement pour l'après-2015	<p>Le Conseil d'administration a invité le Directeur général à:</p> <p>a) élaborer et mettre en œuvre une stratégie destinée à faire de l'adoption du plein emploi productif et du travail décent un objectif explicite du programme mondial de développement pour l'après-2015, incluant une référence à la nécessité d'établir des socles de protection sociale;</p> <p>b) préparer à l'intention des mandants des documents de synthèse pour aider ceux-ci à prendre part au niveau national aux débats sur le programme mondial de développement pour l'après-2015 ainsi que des notes d'information sur l'évolution de ce débat;</p> <p>c) renforcer l'appui du BIT aux mandants pour aider les pays qui accusent encore un retard dans la réalisation des OMD pertinents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il a été élaboré une note de synthèse sur «L'emploi et les moyens de subsistance au cœur du programme de développement pour l'après-2015» qui préconise de faire du plein emploi productif et du travail décent l'un des principaux objectifs du cadre de développement de l'après-2015 (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/statements-and-speeches/WCMS_193485/lang--fr/index.htm). ■ La note a été envoyée par le Directeur général aux membres du Conseil d'administration, à la communauté diplomatique à New York et à Genève, et aux membres, désignés par le Secrétaire général de l'ONU, du Groupe de haut niveau de personnalités éminentes sur le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 ainsi qu'à d'importants acteurs de la société civile, dont des parlementaires, des groupes confessionnels, des membres du Parlement européen, etc. Cette note existe dans les sept langues de travail de l'OIT. ■ En tant que codirigeant, avec le PNUD, du Groupe consultatif chargé de coordonner les consultations sur la croissance et l'emploi, le Bureau a: <ul style="list-style-type: none"> – organisé, conjointement avec le PNUD et la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies, une séance d'information sur la croissance et l'emploi dans le cadre du Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, le 13 décembre 2012 à New York (http://www.worldwewant2015.org/node/295360); – publié les notes et documents pertinents dans la section de la plate-forme du GNUD sur la croissance et l'emploi après 2015 (http://www.worldwewant2015.org/fr/employment); – lancé et animé sur la plate-forme du GNUD des discussions en ligne sur le thème «mettre l'emploi et les moyens de subsistance au cœur du Programme de développement pour l'après-2015», entre le 11 janvier et le 7 février 2013 (http://www.worldwewant2015.org/fr/node/299835); 		Suivi en cours

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
GB.312/HL/1 Cohérence des politiques dans le système multilatéral	Suite aux discussions qui ont eu lieu à la 312 ^e session, le Directeur général s'est engagé plus fortement dans la coopération au sein du système multilatéral, comme le Conseil d'administration en a été informé à sa 316 ^e session (voir le document GB.316/INS/13).	<ul style="list-style-type: none"> - élargi la composition du Groupe consultatif aux institutions et organisations n'appartenant pas au système des Nations Unies, par exemple: la CSI, l'OIE, la CCI, ActionAid, le Fonds pour la réalisation des OMD et la Banque mondiale; - publié sur la plate-forme du GNUD un document consacré aux institutions du marché du travail dans les sociétés justes (Labour Market Institutions for Just Societies), dans le cadre des consultations thématiques sur les inégalités (http://www.worldwewant2015.org/fr/node/283476); - participé aux travaux du groupe du GNUD chargé d'activités de sensibilisation concernant le Programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, aux fins desquels le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs du Conseil d'administration ont désigné chacun un point focal. <ul style="list-style-type: none"> ■ Des séances d'information internes ont été organisées à l'intention des fonctionnaires du BIT au siège et sur le terrain. Ceux-ci ont par ailleurs participé au vaste programme de consultations thématiques, nationales et régionales, mis en place par le GNUD pour aider les pays membres de l'ONU en ce qui concerne le cadre de développement de l'après-2015. 	319 ^e session (octobre 2013)	Suivi en cours
		<p>La cohérence des politiques dans le système multilatéral prend son sens dans le cadre des partenariats que l'OIT a conclus avec différentes organisations et entités internationales. Des rapports plus détaillés figurent dans les documents GB.317/WP/SDG/1 et GB.317/WP/SDG/2. Dans le cadre des principales mesures prises depuis la 316^e session (novembre 2012):</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ des réunions ont eu lieu avec des représentants de pays du G20 et d'organisations internationales; ■ le Bureau et les mandants ont pris une part active à la grande réflexion entreprise sur la manière de concevoir le programme mondial de développement pour l'après-2015, à la lumière des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20); ■ une délégation de haut niveau du Bureau a rencontré de hauts représentants de la Banque mondiale pour débattre du suivi du «Rapport sur le développement dans le monde 2013: Emplois»; ■ le Directeur général a rencontré des commissaires européens pour s'entretenir longuement avec eux de la situation sociale et de l'emploi en Europe; 		

Point de l'ordre du jour/document	Décision adoptée/résultat de la discussion	Suivi	Prochain rapport au Conseil d'administration	Etat d'avancement
		<ul style="list-style-type: none">■ des consultations tripartites OIT-FMI sur une croissance riche en emplois et sans exclus se sont tenues en République dominicaine (30 janvier 2013). Elles ont réuni des représentants des partenaires sociaux et des parties prenantes concernées pour débattre des réformes visant à soutenir la croissance économique, à favoriser l'amélioration de la productivité et à augmenter le nombre et la qualité des emplois dans le pays. Ces consultations étaient organisées dans le cadre de l'initiative OIT-FMI lancée à Oslo en septembre 2010 pour promouvoir le dialogue social sur les politiques en faveur du redressement économique dans trois pays pilotes. Deux autres séries de consultations ont eu lieu en Bulgarie et en Zambie en 2012.		